

BREVET PROFESSIONNEL

BP ÉDUCATEUR CANIN

Diplôme de niveau IV
Délivré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Formation continue



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Mobiliser des connaissances cynotechniques et cynophiles dans une perspective de conseil
Conseiller le client dans les domaines de l'éducation canine
Travailler la qualité de la relation Homme/Chien dans le respect de la culture canine
Éduquer autrement pour optimiser les qualités du chien de famille urbain

DÉBOUCHÉS

- ✓ Aujourd'hui, le seul diplôme reconnu par le ministère de l'agriculture pour former les éducateurs de demain est le Brevet professionnel option Éducateur Canin.
- ✓ Le titulaire d'un BP Éducateur canin **exerce son activité dans sa structure et/ou au domicile du propriétaire du chien et/ou en extérieur. Il éduque des chiens et conseille les propriétaires**, afin de construire ou reconstruire le lien entre l'homme et son chien.
- ✓ **Il peut exercer d'autres activités** comme la pension, l'élevage, SPA, médiation animale, promeneur, la vente d'accessoires, travailler pour une collectivité, une municipalité, une association ou être indépendant.

CONTENU DE LA FORMATION

Connaissances cynotechniques et cynophiles, conduite d'un processus d'éducation canine, conseil au client, prendre en compte la systémie, éducation et rééducation, étude du répertoire comportemental du chien, caractéristiques d'une entreprise et de son environnement socio-économique, médiation animale, recherche de personnes disparues, secourisme canin, périodes en entreprise. Un grand nombre d'heures et de journées complètes sont consacrées à des travaux pratiques, à des exercices concrets et de mise en situation en plus des cours théoriques. Chacun des chapitres traités est agrémenté de différents supports qui aident à la compréhension : photos, schémas, vidéos et exercices pratiques. Nombre de candidats limités : ce qui vous permet de recevoir une formation personnalisée et axée sur votre réussite.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ✓ 12 Unités Capitalisables (UC) - Formation diplômante
- ✓ Les évaluations se déroulent en situations professionnelles
- ✓ Le BP Éducateur canin est obtenu en contrôle continu après validation de chacune des 12 Unités Capitalisables
- ✓ En cas d'échec, le candidat conserve pendant 5 ans le bénéfice des UC validées et peut se représenter pour valider les UC manquantes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques sur site et à l'extérieur, visites pédagogiques et stages en entreprise.

CONDITIONS D'ADMISSION ET PRÉ-REQUIS

- ✓ Être âgé(e) de 18 ans minimum
- ✓ Être demandeur d'emploi
- ✓ Être titulaire d'un niveau III
- ✓ Être salarié(e) (CPF de transition professionnelle)
- ✓ Auto-financement

DURÉE DE LA FORMATION (HEURES PRÉVISIONNELLES)

826 heures en centre dont 175 heures en FOAD et 294 heures en entreprise.



CONDITIONS D'INSCRIPTION

Envoi du dossier d'inscription par voie postale au centre (téléchargeable sur le site internet)
Information collective puis entretien individuel

FRAIS PÉDAGOGIQUES

- 130 € de frais d'équipements pour tous les statuts
- 150 € de frais d'inscription pour le CPF de transition

QUELQUES CHIFFRES !

Taux de réussite : **34%**
Taux de satisfaction : **57%**
(taux d'abandon important en 2020)